

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 26 AVRIL 2022

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 20 avril 2022, s'est réuni à 20h30 au Réservoir à Lunéville, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Rose-Marie FALQUE, M. Martial BANNEROT, Mmes Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, MM. Christian GEX, Laurent KUREK, Mme Sabrina VAUDEVILLE, M. Bruno MINUTIELLO, Mme Emmanuelle LINDT, MM. Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Mmes Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Jean-Marie CLAUDEL, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Didier-Jean THOMAS, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard RATEAU, Fabrice LASSIETTE, Mme Murielle GRIFFOUL, MM. Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mmes Alexandra HUGO-CAMBOU, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, Catherine LAURAIN, MM. Jacques LAMBLIN, Etienne MAIRE, Mme Colette MANSUY, M. Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Mme Ludivine GEANT, MM. Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Mme Dominique ROBERT, M. Dominique ALISON, Mme Francine GARNIER, M. Pascal MARCHAL, Mme Audrey FINANCE, MM. Jacques PISTER, Joël DONATIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Didier COLIN (*pouvoir à M. Christian GEX*), Bernard MICLO (*remplacé par Mme Emmanuelle LINDT*), Mme Christine L'HUILLIER (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), M. Alain THIERY (*remplacé par M. Didier-Jean THOMAS*), Mme Claude BAILLY (*pouvoir à Mme Valérie DIDIER*), M. Gérald BARDOT (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Mme Barbara BERTOZZI-BIEVELOT (*pouvoir à M. Etienne MAIRE*), MM. Frédéric BREGÉARD (*pouvoir à Mme Marie VIROUX*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Pierre-Jean COURBEY (*pouvoir à M. Gérard RITZ*), Christian FLAVENOT (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Mme Virginie GENOT, MM. Pascal L'HUILLIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX (*pouvoir à Mme Alexandra HUGO-CAMBOU*), Mme Catherine PAILLARD (*pouvoir à M. François FRASNIER*), M. Benoît TALLOT (*pouvoir à M. Bruno MINUTIELLO*), Mme Caroline THOMAS (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), MM. Matthieu SIGIEL (*pouvoir à Mme Murielle GRIFFOUL*), Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Ludwig MISCHLER (*pouvoir à Mme Ludivine GEANT*)

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Thierry BIET, Stéphane DECUGIS, Mme Christelle VIVOT

RAPPORTEUR : Mme Jocelyne CAREL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Alain FORTIER

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 3 MAI 2022 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2022-065 : Lecture publique - Demande de subvention à l'Etat pour l'extension des horaires de la médiathèque L'Orangerie à Lunéville et de la Médiathèque à Baccarat au titre de l'année 2022

Il est rappelé à l'Assemblée que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), dans le cadre de sa compétence Lecture Publique, développe une politique dynamique et continue de renforcement de la pratique culturelle et de la formation tout au long de la vie sur le territoire, auprès de tous les publics.

Dans cet objectif, les horaires d'ouverture de l'Orangerie, médiathèque à Lunéville, ont été révisés en 2018. Cette révision a entraîné une extension globale de ceux-ci, en particulier sur la pause méridienne et la création d'une nouvelle plage horaire d'ouverture le dimanche après-midi, conformément aux encouragements appuyés du Ministère de la Culture et de la Présidence de la République. Cette politique d'horaire d'ouverture est reconduite en 2021, car elle permet de drainer tous les publics à la médiathèque (petite enfance, jeunesse, famille, étudiants, actifs, demandeurs d'emploi, retraités et seniors).

La Médiathèque à Baccarat a ouvert ses portes le 21 janvier 2020. Les horaires d'ouverture proposés traduisent également cette politique volontariste d'accès à tous les publics (individuels et groupes), et en particulier le dimanche après-midi.

Dans ce contexte, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le Président à solliciter la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation des bibliothèques pour les coûts liés à l'extension des horaires d'ouverture de l'Orangerie, médiathèque à Lunéville et de la Médiathèque à Baccarat pour l'année 2022.

Le montant prévisionnel au titre de l'année 2022 s'élève à 94 755 € selon le plan de financement ci-dessous :

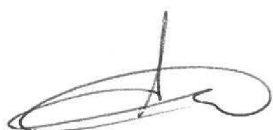
Type de dépense	Orangerie	Baccarat	TOTAL	
Personnel titulaire	26 400 €	32 032 €	58 432 €	Recettes : ÉTAT : 75 804 €
Personnel vacataire	17 000 €	2 550 €	19 550 €	
Frais liés au bâtiment	1 360 €	3 360 €	4 720 €	Dépense : CCTLB : 18 951 €
SACEM	252 €	800 €	1 052 €	
Ménage	3 001 €	5 000 €	8 001 €	
Animations	2 000 €	1 000 €	3 000 €	
TOTAL	50 013 €	44 742 €	94 755 €	

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à solliciter la subvention d'un montant de 75 804 € pour 2022 à l'Etat dans le cadre de la Dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques au titre des coûts liés à l'extension ou l'évolution des horaires d'ouverture de leurs établissements de lecture publique, pour la 5^{ème} année consécutive, étant entendu que cette subvention est octroyée pour une durée de 5 ans ;
- Autorise le Président à signer toutes pièces afférentes à ce projet ;
- S'engage à prendre en charge le différentiel en cas de non attribution des subventions.

Fait et délibéré à Lunéville, le 26 avril 2022.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2022.04.28 15:27:29 +0200
Ref:20220428_134402_1-1-O
Signature numérique
le Président